

# URSSAF

**2 jours**

## ASSIETTE DE COTISATIONS, CONTRÔLE ET CONTENTIEUX

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour intégrer les dernières évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles en matière de cotisations sociales et de contrôle URSSAF, notamment les dispositions issues du décret n° 2025-1338 du 26 décembre 2025 relatif au contrôle et au recouvrement des cotisations sociales.

### COMPRENDRE CE QUI CONSTITUE L'ASSIETTE DE COTISATIONS

- › Salaire de base, heures supplémentaires et compléments (primes ou gratifications exonérées)
- Exemples d'application
  - › Suspension du contrat de travail : complément employeur, complément prévoyance...
  - › Rupture du contrat : régime social des indemnités de rupture
- Cas pratique sur la suspension et la rupture du contrat
- › Avantages en nature : nourriture, logement, véhicule thermique et électrique, TIC...
- Exemples d'application
  - › Règle sociale de réintégration des excédents : cotisations de retraite et de prévoyance
- Cas pratique
  - › Intéressement, participation, plan d'épargne d'entreprise : augmentation des prélèvements sociaux sur les revenus de l'épargne salariale
  - › Sommes versées par le Comité Social et Economique (CSE) : règles d'exonération
  - › Situation particulière : l'allocation d'activité partielle et le complément employeur
  - › Cas de la prime de transport (transport en commun, forfait mobilité durable...)

### DÉTERMINER L'ASSIETTE RÉELLE DE COTISATIONS

- › Plafond de cotisations
- › Notion de tranches de salaire : les bases de cotisations
- › Régularisations mensuelles et annuelles
- › Cas de réductions du plafond : temps partiel, entrée/sortie, forfaits jours réduits,...

### CONNAITRE LES TAUX DE COTISATIONS ET LES EXONÉRATIONS SOCIALES

- › Les différents taux de cotisations de sécurité sociale
- › CSG/CRDS : quelles sont les modalités d'application ? régularisation progressive
- › Les autres cotisations : assurance chômage, retraite complémentaire
- › Forfait social : les différents taux
- › Versement mobilités (dont les cas d'exonération)
- › Réduction de charges patronales sur les bas salaires : annualisation de la réduction générale de cotisations
- Cas pratique de régularisation progressive
  - › Les contrats aidés : apprentissage, professionnalisation et stagiaires
  - › Exonération de cotisations sur les heures supplémentaires et la monétisation des RTT

### LE CONTRÔLE URSSAF EN PRATIQUE : INTÉGRER L'ENSEMBLE DES ÉTAPES

- › Déclenchement du contrôle : les événements déclencheurs, l'avis de passage
- › Déroulement du contrôle (nouveau issues du décret du 12 avril 2023)
  - les documents demandés : documents comptables, déclaration annuelle, convention collective
  - l'interrogation des salariés
  - les méthodes de contrôle : l'utilisation de l'échantillonnage
  - les droits et devoirs de l'entreprise : portée juridique de la charte du cotisant contrôlé, désormais publiée sur le BOSS et opposable dans le cadre du contrôle (décret du 26 décembre 2025)
- › Issue du contrôle : lettre d'observations, phase contradictoire, modalités de remboursement ou d'imputation des trop-versés, recours gracieux et contentieux (évolutions issues du décret n° 2025-1338)
- › Jurisprudences récentes et évolutions réglementaires
- › Le rescrit social

### OBJECTIFS

Contrôler les cotisations sociales et leur assiette.  
 Préparer un contrôle URSSAF.  
 Valider les mécanismes d'exonération de cotisations.  
 Sécuriser ses pratiques en paie (avantage en nature, frais professionnels, cotisations...).

### LES PLUS DE CETTE FORMATION

Une approche 100% opérationnelle de l'URSSAF et des cotisations sociales  
 Une formation permettant d'étudier toutes les possibilités d'exonération, de limiter les risques de redressement ou de faire face sereinement à un contrôle  
 Formation "Best GERESO" : plus de 1000 professionnels ont suivi cette formation en inter et intra-entreprise depuis sa création  
 Top Avis Clients : formation évaluée à 91/100 par les participants des 20 dernières sessions

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et gestionnaires des services paie/comptabilité ou RH/personnel, directeurs financiers, collaborateurs en relation avec l'URSSAF ou en phase de préparation d'un contrôle URSSAF  
 Il est nécessaire de maîtriser les fondamentaux de la paie

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes  
 Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)  
 Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation  
 Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation  
 Évaluation à chaud et à froid

### TARIFS

1 715 € HT - Réf : PAI-URSF  
 1 896 € HT avec accès e-ressources pendant un an à : L'URSSAF & les charges sociales (remise de 40 %, soit 181.2 € HT au lieu de 302 € HT)

Validité : 30 juin 2026

### PROCHAINES SESSIONS

**Formation à distance :**  
 les 2 et 3 mars 2026  
 les 17 et 18 décembre 2026

**Paris Montparnasse ou à distance :**  
 les 11 et 12 juin 2026  
 les 5 et 6 octobre 2026

